

N°51



Parution trimestrielle • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010

le médaillé

de la jeunesse et des sports

Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

L'Unité du Mouvement sportif face aux Réformes Territoriales



Médailleurs
Jeunesse et Sports



P.3

M-Ph. DAUBRESSE,
Ministre de la Jeunesse



P.11

Le Congrès de Poitiers,
au Futuroscope

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270.
Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVE.04.19



Le bilan d'une année...

Le 7 mars 2009, une nouvelle équipe dirigeante fédérale sortait des urnes à l'assemblée générale électorale de Paris. Cette Instance était fortement remodelée, avec 8 anciens et 12 nouveaux. Mes premiers mots furent pour remercier Jean Gallioz et le groupe

sortant pour le travail accompli et annoncer que le travail d'équipe et la convivialité devaient demeurer notre modus vivendi tout en assurant la bonne marche de la Fédération. Qu'en est-il un an après ?

Les commissions, dont deux nouvellement créées, se sont toutes réunies et ont réfléchi à l'inflexion à donner à notre Fédération tout en tenant compte de l'évolution de nombreux paramètres, l'Instance dirigeante intervenant en dernier lieu sur le plan décisionnel.

C'est ainsi que, concernant les Conventions d'Objectifs, il a fallu prendre en compte de nouvelles directives ministérielles, qui ont été transmises par la suite aux présidents départementaux et régionaux pour information et modifications à prévoir dans les demandes d'aides.

Notre revue nationale doit se conformer aux règles de la commission paritaire, nous le savions ; mais cela ne nous a pas empêché d'évoluer et de la rendre toujours plus attrayante.

La Boutique de la Fédération s'est dotée de nombreux objets portant le nouveau logo FFMS. Ce nouveau logo a été réalisé sous l'impulsion de la commission de la communication afin de moderniser l'image de la Fédération, et le projet a été approuvé majoritairement par l'Instance dirigeante. Il est maintenant à la disposition des comités.

Nous ne retiendrons ici que ces trois exemples, car nous aurons l'opportunité de développer toutes les actions de la Fédération au cours de la réunion des présidents et délégués qui aura lieu le vendredi 28 mai après-midi, la veille de l'assemblée générale de Poitiers.

Nous rappelons en effet que le premier grand rendez-vous de l'Instance dirigeante fédérale avec les représentants des départements et régions aura lieu sur le site poitevin du Futuroscope les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai 2010.

Si les travaux demeurent l'essentiel de nos réunions, la partie conviviale et festive n'a pas été oubliée puisqu'une soirée pyrotechnique est prévue le vendredi soir au Futuroscope ainsi qu'une sortie dans la Venise Verte le dimanche 30.

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le samedi matin 29 mai.

Nous y ferons le bilan de l'année, bilan qui reflète, malheureusement pour nous, la morosité générale actuelle. La crise, présente partout, se répercute jusque sur la FFMS qui, pour la première fois depuis des années, va passer en-dessous des 18 000 adhérents.

Nous avons créé une commission du développement pour étudier comment progresser vers 20 000 adhérents ou plus. Or, confrontés aux réalités – difficultés d'adhésion et de fidélisation –, il nous faut déchanter ; dans un premier temps, c'est vers la consolidation de l'acquis qu'il faut se diriger. Les conclusions et propositions de la commission du développement, à laquelle les présidents ont participé sous la forme de réponses à un questionnaire, seront présentées le 28 mai.

Mais il ne fait aucun doute que c'est du dynamisme de tous que surgiront les idées nouvelles ainsi que les actions qui feront de notre Fédération une entité qui progresse.

Michel CHAIGNE
Président

SOMMAIRE ...

	PAGES
→ Édito, Sommaire	2
→ Marc-Philippe DAUBRESSE	3
→ Santé, lutte contre le dopage et AUT	4 - 5
→ L'Unité du Mouvement Sportif	6 - 7
→ Fair-play, les Iris du Sport 2009	8
→ Le CREPS de Lorraine	9
→ Récréation	10
→ Le Congrès de Poitiers	11
→ Vie des Comités	12 - 21
→ Le Bénévolat Intergénération	22
→ Vie fédérale	23



Directeur de publication

Michel CHAIGNE michel.chaigne@club-internet.fr

Directeur de rédaction

Gérard DUROZOY yij.gd@wanadoo.fr

Comité de rédaction

Michel CHAIGNE - Gérard DUROZOY
Pierre CHABAS - Micheline SAFFRE

Impression

Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Création graphique et mise en page

Olivier Bellet

Parution trimestrielle

Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €

Commission paritaire : N° 0711 G85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2010

Tirage : 21 500 exemplaires



Marc-Philippe DAUBRESSE

Ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives



© Hervé HAMON - MISA

Le député UMP du Nord, Marc-Philippe DAUBRESSE a été nommé, le lundi 22 mars 2010, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives. Il remplace au gouvernement Martin HIRSCH, ancien Haut Commissaire. Ainsi, depuis sa séparation d'avec les Sports, la Jeunesse retrouve un Ministère de tutelle à part entière, Marc-Philippe DAUBRESSE étant

Ministre de plein exercice.

Né le 1^{er} août 1953, Marc-Philippe DAUBRESSE est ingénieur de l'École Centrale, diplômé d'une licence ès sciences économiques et d'un 3^{ème} cycle de l'IAE (Institut d'Administration des entreprises). Il est père de 3 enfants.

Il commence sa carrière auprès de Norbert SEGARD comme chargé de mission à son cabinet au Secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications de 1977 à 1980. Adjoint au Maire de Lambersart, dans le Nord, en 1983, il devient premier magistrat de la ville de 1988 à 2004, puis à partir de 2005. Il est parallèlement Vice-président de la Communauté Urbaine de Lille de 1989 à 2001, puis de Lille Métropole de 2001 à 2008.

En 1992, il est élu pour la première fois député de la quatrième circonscription du Nord, et est constamment réélu depuis, hormis ses passages au gouvernement. Il occupe le mandat de vice-président de l'Assemblée Nationale de 2002 à 2004, puis de 2007 à 2008.



© Hervé HAMON - MISA

Ainsi, Marc-Philippe DAUBRESSE a déjà été membre du gouvernement : Secrétaire d'Etat au Logement de mars à octobre 2004, puis Ministre délégué au Logement et à la Ville d'octobre 2004 à juin 2005, auprès de Jean-Louis BORLOO, alors Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale. Il a également été rapporteur à l'Assemblée Nationale de la loi du 1^{er} décembre 2008

généralisant le RSA (Revenu de solidarité active) et réformant les politiques d'insertion et est membre titulaire du comité d'évaluation de l'impact du RSA.

Le nouveau Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives a déclaré vouloir faire de l'emploi pour les jeunes et les personnes en précarité une priorité de son action : « il faut faire en sorte que les plus fragiles sortent le plus rapidement possible de la crise et le plus équitablement possible. »



© Hervé HAMON - MISA

Pour sa première sortie officielle depuis sa nomination, le Ministre Marc-Philippe DAUBRESSE, s'est rendu aux "Journées Nationales Jobs d'été 2010", mercredi 24 mars, à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, où il a été accueilli par le Président du Centre Information et Documentation Jeunesse, Jean-Luc GULIN. Aux côtés du CIDJ et des structures du réseau Information Jeunesse et du Pôle emploi, de nombreux partenaires se sont une nouvelle fois mobilisés pour accompagner les jeunes dans leurs recherches de "jobs d'été". Près de 15 000 jeunes ont ainsi pu rencontrer sur le salon des responsables d'entreprises et d'associations, s'informer sur les techniques de recherche d'emploi, et avoir accès aux offres d'emploi pour la période estivale en France mais également en Europe dans les domaines d'activités les plus divers tels que le tourisme, le commerce, l'agriculture, etc.

Après avoir rencontré de nombreux jeunes et professionnels au cours de sa visite, Marc-Philippe DAUBRESSE a qualifié cette opération de "très intéressante, car à partir de ces "jobs d'été", on peut construire un parcours beaucoup plus stabilisant pour le jeune."

Bonne réussite à Marc-Philippe DAUBRESSE dans ses nouvelles fonctions ministérielles, dans l'intérêt de notre Jeunesse.



Santé des Sportifs

A propos des AUT ou Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques

Actuellement, en France, la lutte contre le dopage, basée sur le code mondial antidopage, est régie par le « décret n°2009-93 du 26 Janvier 2009 portant publication de l'amendement à l'annexe de la convention contre le dopage, adopté le 13 novembre 2008 à Strasbourg et à l'annexe 1 de la convention internationale contre le dopage dans le sport, adopté le 17 novembre 2008 à Paris ».

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a défini le 20 septembre 2008 un nouveau standard international pour les AUT.

Celui-ci sera annexé dans sa nouvelle version à la convention internationale de l'UNESCO contre le dopage chez les sportifs.

Le nouveau standard est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009 sur le plan international.

- ▶ La nouvelle liste par AMA (Agence Mondiale Antidopage) tient contre du nouveau standard international pour les AUT (cf Journal Officiel de la République Française du 28 janvier 2009).

Elle envisage donc la disparition totale des AUT abrégées ainsi que de la « déclaration d'usage pour les glucocorticoïdes par voies systématiques ».

- ▶ De plus, la nouvelle liste des interdictions menuise les sanctions pour les substances dites non spécifiées.
- ▶ Désormais, les AUT ne seront que dans leur forme standard.

Elles devront être soumises à l'approbation d'un comité composé d'au moins 3 médecins experts

(CAUT). Ceux-ci étudieront les arguments thérapeutiques qui justifient la prescription d'une substance interdite.

Les frais d'instruction seront de 30 euros quelque soit le type de pathologie.



- Une simple déclaration d'usage suffira pour l'utilisation des glucocorticoïdes par voies systématiques (injections intra-articulaires, péri-tendineuses, épidurales, intradermiques, inhalations)

- ▶ Les procédures d'AUT dites abrégées sont abolies.

Il suffit d'une simple déclaration d'usage.

Déclaration qui devra mentionner le diagnostic, le nom de la substance, la posologie, le nom et les coordonnées du médecin prescripteur.

Selon l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage), la déclaration dès la délivrance de la prescription.

- > Les associations corticoïdes + bêta 2 agonistes (traitement de

l'asthme par exemple) devront faire l'objet d'une demande d'AUT.

- > Elles seront soumises au CAUT.

- > **Par rapport à la liste 2008 deux changements sont à noter :**

- 1 Les inhalations de l'alpha réductase (le finastéride par exemple) sont retirées de la liste. Elles ne sont plus considérées comme des « gents manquants » Elles ne sont donc plus interdites.
- 2 Le régime des sanctions devient « plus flexible » pour les « sujets positifs ».

A savoir :

Les substances dites « spécifiées » (autres que les stéroïdes anabolisants androgènes, les hormones et substances apparentées, les inhibiteurs de la myostatine et les stimulants) ne pourront entraîner que de simples réprimandes, sans périodes de suspensions.

Dans ce cas précis, le sportif devra prouver qu'il n'a pas ainsi cherché à améliorer ses performances.

Par contre, l'usage de substances interdites, dites « non spécifiées » donnera lieu selon l'AMA à des sanctions.

A savoir :

suspension de 2 ans lors de la première infraction, voire de 4 ans en cas de circonstances aggravantes.

Docteur Robert MARTIN
Médecin Fédéral FFMJS



La Lutte contre le dopage

La protection de la santé des sportifs représente une préoccupation essentielle de toutes les Fédérations Sportives, tout particulièrement de la nôtre, telle que prévue par l'article L231-5 du code du sport.

C'est-à-dire qu'il est strictement interdit au cours des compétitions ou dans l'exercice de sa discipline sportive :

- 1 D'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
- 2 De recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.

La liste des substances et procédés mentionnés au présent article est mise à jour au moins une fois par an et publiée au Journal Officiel de la République Française et accessible via Internet (www.legifrance.gouv.fr) ou accessible sur (www.santesport.gouv.fr).

Les stimulants, qui peuvent améliorer la concentration et diminuer la fatigue, mais qui peuvent aussi être nocifs pour le cœur ;

Les stéroïdes, qui peuvent accroître la masse musculaire et la force, mais qui peuvent avoir des effets dommageables sur le cœur, le foie et le système reproductif et peuvent entraîner la mort subite ;

Les hormones, susceptibles de toutes sortes d'applications médicales utiles, mais qui peuvent être néfastes chez les jeunes dont la croissance n'est pas terminée ;

Les diurétiques, qui peuvent aider à perdre du poids mais qui masquent l'utilisation d'autres substances interdites et peuvent entraîner déshydratation et fatigue,

Les narcotiques, qui peuvent soulager la douleur mais aussi causer une blessure irréparable ;

Les cannabinoïdes (par exemple le haschich, la marijuana) qui peuvent avoir un effet tranquillisant mais qui entraînent aussi une perte de coordination et de concentration.

Même si vous prenez un produit par erreur, vous pouvez être considéré comme « dopé ».



Si le praticien prescrit des substances ou des procédés dont l'utilisation est interdite en application de l'article L 232-9 du code du sport, le sportif n'encourt pas de sanction disciplinaire s'il a reçu une autorisation accordée pour usage à des fins thérapeutiques par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Lorsque la liste mentionnée à l'article L 232-9 du code du sport le prévoit, cette autorisation est réputée acquise dès réception de la demande par l'agence, sauf décision contraire de sa part.

Les contrôles antidopage peuvent intervenir dans tout lieu où se déroule un entraînement, une compétition ou une manifestation, dans tout établissement dans lequel sont pratiqués le Sambo ou une Discipline Associées ainsi que dans leurs annexes.

Lorsque l'entraînement du sportif ne se déroule pas habituellement dans l'un des lieux mentionnés, un autre lieu est choisi avec accord du sportif permettant d'assurer le respect de son intimité ou, à sa demande, à son domicile.

Il est interdit de se soustraire ou de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle.

Le refus de se soumettre aux contrôles, ou de se confronter à leurs modalités, est passible des sanctions administratives.

Nul n'est sensé ignorer la loi.

Docteur Robert MARTIN
Médecin Fédéral FFMJS



L'Unité du Mouvement sportif

- Ce sujet est fondamental pour l'avenir du sport en France.

- Si l'on peut comprendre les **motivations des réformes territoriales** envisagées : enchevêtrement des compétences des collectivités, nombre trop important et morcellement des structures d'administration territoriale et, bien sûr, état des finances locales (augmentation des dépenses, excès des financements croisés, suppression de la taxe professionnelle remplacée par la contribution économique territoriale – cf. loi de finances pour 2010) et l'idée centrale de la réforme des structures territoriales, c'est-à-dire la **bipolarité des niveaux de compétences** partagées entre :

- le premier (*région/département*), dédié au pilotage du développement des territoires et activités,
- et le second (*commune/intercommunalité*), dévolu aux services de la population,

il reste néanmoins au mouvement sportif à se préoccuper grandement du devenir du sport, de l'adaptation de sa structuration, de ses actions et de son financement.

- Par ailleurs, jusqu'alors, **toute collectivité locale** avait le droit constitutionnel à « **s'administrer librement** » et pouvait agir dans **tout domaine** présentant un **intérêt local**. (*communal, départemental ou régional*) : actions de subvention ou d'aides matérielles, par exemple, dans le domaine du sport.

- C'est ce qu'on appelait la « **clause de compétence générale**. »

- Dans la réforme en préparation, **la commune** continuerait **seule** de disposer d'une compétence générale permettant d'agir en fonction de l'intérêt local.

- Le département et la région n'exerceraient plus leurs compétences que dans le cadre de la loi (*à venir*) sans que subsiste la clause de compétence générale.

- Concernant **l'intercommunalité**, les textes prévoient :

- *d'une part la réduction d'un tiers des effectifs intercommunaux afin de diminuer les frais de fonctionnement et de recentrer les responsabilités,*



- Quelques points méritent d'être mis en exergue, dans le projet de réforme territoriale :

- Des conseillers territoriaux, siégeant à la fois aux conseils généraux et régionaux, seront substitués aux ex-conseillers généraux et régionaux dont les mandats expireront en mars 2014 (*cf. loi du 16 février 2010*), induisant la réduction du nombre d'élus.

- Des délégués communautaires, élus au suffrage universel lors des élections municipales, siègeront au conseil communautaire.

- Une nouvelle collectivité territoriale, à statut particulier, « la métropole » remplacera le département dans les grandes agglomérations de plus de 450 000 habitants (*Bordeaux, Lyon, Lille, Marseille, Nantes, Nice et Toulouse*) et aura vocation « à se substituer, sur son territoire, au département dont elle reprendrait les compétences. »

- Une commune nouvelle pourrait être créée en lieu et place d'un établissement public de coopération intercommunale (*EPCI*), à fiscalité propre.

- *et, d'autre part, l'achèvement et la rationalisation de la carte de l'intercommunalité au 1^{er} Janvier 2014.*

Et le sport dans tout cela ?

- Ainsi que signalé ci-dessus, la commune pourrait être la seule collectivité à bénéficier encore de la **clause de compétence générale**.

- Supprimée pour les régions et les départements (si cela se confirmait), ceux-ci n'auraient plus alors la possibilité de financer les associations, clubs sportifs et émanations déconcentrées des fédérations sportives, dès lors que leurs actions ne sont pas rattachées aux compétences conservées par la région ou le département (*hormis ; bien sûr, révision du projet de loi sur ce point...*).

- Ces dispositions, sauf révisions, seraient de nature à remettre en cause le financement public du sport français, dans ses modalités et niveaux de réalisation.



face aux Réformes Territoriales

- Certes, les Ministres « de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales » et de « la santé et des sports », et les Secrétaires d'Etat respectivement chargés de « l'intérieur et des collectivités territoriales » et des « sports », ont tenu, par un courrier d'apaisement du 18 février 2010, à rassurer M. Denis MASSEGLIA, président du C.N.O.S.F en lui indiquant que :

« **le projet de loi en cours de discussion au Parlement n'a évidemment pas pour objet, et n'aura pas pour effet de permettre aux collectivités territoriales, de quelque niveau que ce soit, de se désengager du soutien qu'elles apportent au mouvement sportif auquel (le CNOSF) sait le prix (qu'ils) attachent** », et qu'« **aucune de ces actions (financements et aides divers) n'a vocation à disparaître ni même à s'affaiblir avec le texte à venir**. Il est en revanche légitime et nécessaire de s'interroger au cas par cas, sur **le niveau le plus pertinent** pour les conduire ».

Ces déclarations officielles, « pavées de bonnes intentions », seront à suivre tout au long du cheminement législatif devant le Parlement et in fine dans la réalité des faits.

Le proche avenir

- Ces quelques lignes des réformes tracées, les interrogations fortes auxquelles vont être confrontées dans les mois à venir les dirigeants du mouvement sportif vont être rapidement les suivantes :

- ▶ Où se trouveront en définitive les **sources de financement public du sport** et **qui** en décidera ?
- ▶ Reposeront-elles uniquement sur les **communes**, quelle que soit leur nouvelle acception ou configuration ?
- ▶ La future loi établira-t-elle néanmoins des **points d'appui** en matière sportive de la part des **régions** (par exemple, dans le domaine de la formation) ou des **départements** (au titre, par exemple, de la solidarité) ?
- ▶ **L'intercommunalité** apparaissant particulièrement « en pointe » en tant que futur lieu de décision, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques sportives publiques, le mouvement sportif, jusqu'alors essentiellement organisé aux niveaux national, régional, départemental et communal, saura t'il rapidement **s'adapter et concevoir une nouvelle organisation territoriale** en lien étroit avec l'intercommunalité ?
- ▶ Les associations et comités sportifs auront, par ailleurs, du fait de la Révision Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P), à entrer **dès le 1^{er} juillet 2010**, en relation, pour ce qui concerne les affaires sportives départementales, avec la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale**, au sein de laquelle ils devront identifier leurs **interlocuteurs**, pas tous forcément experts du sport, du fait de leur corps fonctionnel d'origine...
- ▶ Quelle **évolution** est encore susceptible de subir la **gestion du C.N.D.S** (« territoriale » ou « nationale et par discipline ») ?
- ▶ Quel impact peut encore avoir, sur le sport, la crise économique et sociale que nous connaissons et la raréfaction des finances publiques ?

- Ces quelques constats et questions posés, la **première conclusion** s'impose d'elle-même : **le mouvement sportif** se doit, dès à présent, d'être très **vigilant** sur l'**évolution** des relations entre associations, comités sportifs et pouvoirs publics, à travers la rédaction des textes législatifs et réglementaires à venir.



- **L'objectif** est clair pour lui : conserver le rôle de **partenaire sportif respecté** des administrations et structures territoriales de tous niveaux, pour le fonctionnement, la gestion et le financement du sport.

- Ainsi, tous les comités et associations sportives, conscients de ces **évolution** (aux conséquence patentes) et **objectif**, doivent **faire preuve d'une parfaite unité**, face aux défis qui s'annoncent et aux enjeux majeurs en résultant pour le sport, et **contribuer à la réflexion collective**, tout au long du processus législatif d'élaboration de la loi sur la réforme des collectivités locales.

- Cela ne fera, après tout, que répondre au souhait des Ministres et Secrétaires d'Etat cités ci-dessus assurant que « la réflexion qui précédera la rédaction du projet de loi à venir sur les compétences » sera conduite « **en concertation** avec les élus **et les acteurs concernés** (nous, bien sûr !)... ».

« **L'affaire** » est à suivre !...

Jean Loup LEPLAT
Président du CDOS des Yvelines
Membre du CDMUS des Yvelines



FAIR-PLAY 2009 > Les Iris du Sport

LES IRIS DU SPORT ONT ETE REMIS À CHAMPIONS ET DIRIGEANTS

La remise des Iris du Sport 2009, organisée dans l'amphithéâtre du CNOSF à Paris par l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play (AFSVFP), a rassemblé un grand nombre de champions, dirigeants et éducateurs.

Michel CHAIGNE, notre président de la FFMJS, était invité à cette remise qui s'est déroulée dans l'ambiance la plus sympathique et a récompensé des sportifs et des éducateurs particulièrement méritants.

Participaient également à cette cérémonie, Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, Bernard JARRIGE, Directeur des Sports au Ministère, Albert BEGARDS, Président de l'AFSVFP, initiateur de la manifestation, de nombreux présidents de fédérations, ligues et comités, ainsi que d'anciens champions et dirigeants tels que Raymond KOPA, Jo MASO, Patrice MARTIN, Alain CALMAT, Daniel COSTANTINI...



Remise de l'Iris à Bernard THEVENET

La promotion 2009

- Prix **Attitude Fair-play** : Vincent RIOU (Voile)
- Diplômes : Florian LEPAUMIER (athlétisme), Paul MEILHAT (voile).
- Prix **Esprit sportif** : Isabelle SEVERINO (gymnastique), Jean BARTHE (rugby).
- Diplômes : Marc GUILLEMOT (voile), Antoine DALLACIECA (football).
- Prix **Carrière sportive** : Bernard THEVENET (cyclisme), Dominique COLONNA (football), Hervé MAZZON (volley).
- Diplômes : Frédérique PRUDHOMME (basket), Serge SERFATI (karaté).
- Prix **Carrière Educateur** : Valérie BLANCHET (tennis), Louis BIHANNIC (cyclisme).
- Diplômes : Claude PIARD (enseignant), Marie-Pierre CANTAN (enseignante).
- Prix **Carrière Dirigeant** : Marcel MARTIN (rugby).
- Diplômes : Francis COQUANT (hockey sur gazon), Francis DELPLAS (rugby XIII).
- Prix **Promotion de l'esprit sportif** : Ville de CAHORS
- Diplômes : Commission du fair-play du CROS Midi-Pyrénées, US Métro FFF.
- Prix **Défense de l'esprit sportif** : René BONNET (enseignant-dirigeant)
- Diplômes : Stéphane TORTORA (rédacteur en chef), Marc LACHAT (animateur).
- Prix **Comportement des supporters** : Rugby-club Toulonnais.
- Prix **Esprit sportif et francophonie** : Eric FABRE (président d'association).
- Prix **spécial du jury** : Michel CARREGA (tir).



Une belle brochette de champions et de dirigeants

Pour ne donner qu'un seul exemple de l'attitude fair-play, rappelons celle du skipper Vincent RIOU il y a un an et primée ce jour.

Vainqueur du Vendée Globe 2004, il occupait la 4^e place de l'édition 2008-2009 lorsqu'il fut alerté pour porter secours à son ami Jean LE CAM qui venait de chavirer au large des côtes chiliennes.

Vincent RIOU se dérouta et réussit à le récupérer à son bord. Il endommagea, au cours des manœuvres de sauvetage, son bateau qui démâta le lendemain aux abords du Cap Horn.

Il rendit hommage en ces termes à son successeur au palmarès, Michel DESJOYAUX :

« Il a tout simplement été le meilleur ».



Le CREPS de Lorraine à un tournant !



Une structure dynamique pour le sport

Président du Conseil d'Administration du CREPS de Lorraine à Essey les Nancy depuis 2007, M. **François WERNER**, 46 ans, sorti de l'E.N.A. en 1989 pour être Inspecteur Général des Finances, est impliqué depuis de nombreuses années dans le sport.



François WERNER
Président du Conseil d'Administration du CREPS de Lorraine
Lorrain de 46 ans
Moniteur de Tennis

5 enfants qui pratiquent l'équitation
Inspecteur général des Finances

Il fut Directeur de Cabinet de Guy DRUT (Jeunesse et Sports) de 1995 à 1997

Membre du Comité International Olympique de 1999 à 2002

Il fut en effet Directeur de Cabinet de Guy DRUT au Ministère de Jeunesse et Sports de 1995 à 1997, puis membre du Comité International Olympique de 1999 à 2002, où il était représentant spécial de la Commission d'éthique.

Cet homme dynamique, qui inspire confiance, nous résume la marche de ce CREPS en plein essor

« Depuis sa création dans les années 50 jusqu'à aujourd'hui, le CREPS de Lorraine est passé par plusieurs étapes. Après la formation de moniteurs et de professeurs de sports, il s'est donné, ces dernières années, une nouvelle spécialité en devenant Centre Permanent d'Entraînements Fédéraux pour certaines disciplines, tout en continuant la mission de formation des enseignants. »

Pour le Directeur du CREPS, **Daniel SCHMITT**, les C.P.E.F. sont en fait les parents des Pôles France et Pôles Espoirs ;

un Directeur qui se sent investi d'une responsabilité importante dans l'optique des équipes nationales. D'où la nécessité de donner aux sportifs de haut niveau concernés tous les moyens de progresser, en vue des confrontations nationales.

Avec ceux de Bordeaux, Montpellier et Toulouse, le CREPS de Lorraine est un des établissements les plus recherchés en France. Il abrite **6 Pôles France** : Aviron, Canoë, Tennis de table, Tir à

l'arc, Volley féminin et Water-polo féminin.

6 Pôles Espoirs y sont également en activité : Athlétisme, Aviron, Canoë, Cyclisme, Tennis de table et Triathlon.

Et bientôt un **7^{ème} Pôle Espoirs** viendra s'ajouter : celui du football. Une structure se situant juste en amont des Centres de Formation des clubs professionnels. La création de ce Pôle football a d'ailleurs fait l'objet, en octobre 2009, d'une visite du Directeur Technique National, Gérard HOULLIER, qui s'est montré très favorable à l'évènement, « d'autant que le CREPS de Lorraine est situé à un carrefour de l'Est de la France » a-t-il dit avant de constater que les structures lui paraissaient très intéressantes.

A ce sujet, il convient de signaler que les importants travaux entrepris depuis octobre 2009 entrent pour une bonne part dans l'aménagement des lieux en vue de l'intégration de ce Pôle Football.

En fait, le CREPS d'aujourd'hui n'a pas subi de grandes variations par rapport à celui d'hier : *« C'est plutôt un renforcement quantitatif et qualitatif qui s'est produit »* nous dit le Directeur **Daniel SCHMITT** *« et ce pour les athlètes de haut niveau. Il se situe dans le cadre du double projet de l'Excellence sportive avec résultats scolaires et performances. Avant 2004, on parlait d'accès au haut niveau ; depuis, c'est carrément le haut niveau. »*

Et l'avenir du CREPS de Lorraine ?
Là, François WERNER intervient à nouveau : *« nous projetons 3 défis pour l'avenir :*

1. avoir une identité de vues avec les autres CREPS et l'INSEP car il faut avancer tous dans le même sens – cela se produit déjà puisque nos meilleurs cadres apportent leurs connaissances à des projets nationaux pilotés par l'INSEP ?
2. se donner, dans les prochaines années, la capacité d'accueillir d'autres Pôles qui complèteraient la gamme existante
3. examiner l'éventualité d'une nouvelle implantation du CREPS sur le site de la Caserne Kléber située dans la même localité : ESSEY les NANCY ».

Conforté dans ses actions par le Ministère du Sport, le CREPS de Lorraine doit encore évoluer pour générer un nombre plus important d'athlètes de haut niveau représentant la France dans les compétitions internationales.

Jean PEYROL
Guy COMBREMONT



Daniel SCHMITT
Directeur du CREPS de Lorraine
Alsacien de 47 ans
Ancien basketteur

2 enfants :
1 garçon qui pratique l'Athlétisme
1 fille qui fait de la Danse

Il fut Inspecteur de Jeunesse et Sports en Moselle

Directeur adjoint du CREPS de Reims de 2000 à 2003

Directeur Départemental de Jeunesse et Sports à Chaumont (52) de 2003 à 2006





UN PEU D'HUMOUR !

LE REPONDEUR TELEPHONIQUE DES GRANDS-PARENTS :

« Bonjour, nous ne sommes pas là pour le moment, mais vous pouvez nous laisser un message après le bip sonore »

- >>>>> -Si vous êtes l'un de nos enfants, tapez 1
- >>>>> -Si vous avez besoin qu'on vous garde les enfants, tapez 2
- >>>>> -Si vous voulez qu'on vous prête la voiture, tapez 3
- >>>>> -Si vous voulez qu'on vous lave et repasse votre linge, tapez 4
- >>>>> -Si vous voulez que les petits dorment à la maison, tapez 5
- >>>>> -Si vous voulez qu'on aille les chercher à l'école, tapez 6
- >>>>> -Si vous voulez qu'on vous prépare des gâteaux pour dimanche, tapez 7
- >>>>> -Si vous voulez venir tous manger à la maison, tapez 8
- >>>>> -Si vous avez besoin de sous, tapez 9.

Maintenant, si vous êtes l'un de nos amis, vous pouvez parler, nous allons vous répondre !!!

MOTS FLÈCHÉS

Prime au bénévolat Regions archiel	Mémoires des pucier Comment des évènements	Mesures au cinéma Fidèle au rapport	Route pour le lapin Volants sifflantes	Pronom il l'a fait Sans objet		Garis d'un berger Frotte un moine	Nice à son	Famille du mambo ? Assure la diversité
						Levante en Amérique Régions en noir		
Second à la FMUS Principale en 84								
		Machine s'en est plante	Fit un aïeul bovif Cream à l'anglaise			Supprimé mon favori Nood cardien		
Mes en pèlerin Carnet en 87-88						Forme de caryes		
								Premier en Allemagne Coeur de l'as
Art de de bozz Partie d'examen		Descendit par la droite				Une devise qui s'est renversée		Suivent des états en ville
			Vinage glossant			Couvert au pied		

Solution en page 19



Le Congrès de Poitiers



C'est le Comité Départemental de la Vienne qui a été choisi pour organiser le prochain Congrès de notre Fédération des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et qui accueillera au Futuroscope de Poitiers les 28, 29, 30 mai 2010 les délégués des Comités Départementaux et Régionaux des Médailleurs de toute la France.

Ce sera l'occasion pour Michel CHAIGNE et son équipe, de faire le bilan de l'action de la nouvelle Instance Dirigeante après un peu plus d'un an de fonctionnement et de présenter ses orientations à court et moyen terme.

Comme chaque année, la réunion des Membres de l'Instance Fédérale et des Présidents des Départements et des Régions se tiendra le 28 mai de 15h00 à 17h00, pendant que les accompagnants auront la possibilité de visiter le Futuroscope. Elle sera suivie d'un Colloque sur le dopage. Le soir, les congressistes pourront assister au spectacle nocturne du Futuroscope.

Le 29 mai de 9h00 à 12h00 se tiendra, au Palais de Congrès du Futuroscope, l'Assemblée Générale de la Fédération, pendant que les accompagnants pourront visiter le Musée de l'Automobile de Chatellerault. L'après-midi, les congressistes pourront participer à la visite organisée de Poitiers, avant d'être reçus, à 19h00, à l'Hôtel de Ville. A 20h30, se tiendra le Dîner de Gala au Restaurant de l'Hôtel Campanile du Futuroscope.

Le dimanche 30 mai, les congressistes auront la possibilité de passer la journée dans le Marais Poitevin.

Nous vous rappelons que le Congrès de la FFMJS est ouvert à l'ensemble de nos adhérents. Pour toutes informations et inscriptions, contacter le secrétariat de la FFMJS au 01 40 45 94 14 ou le Trésorier du Comité Départemental de la Vienne, Jean CHARPENTIER 5, square Alexis Danan - 86100 CHATELLERAULT. Tél. 05 49 21 80 61.





CDMJS 05

↻ Hautes-Alpes



Assemblée Générale 2010 DES MEDAILLES POUR VALORISER LE BENEVOLAT

L'Assemblée Générale du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports des Hautes-Alpes s'est tenue le lundi 25 janvier 2010 à la salle du Royal à Gap. Le Président Pierre CHABAS a ouvert l'Assemblée en présence de Madame BOSSY, la nouvelle directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Cette nouvelle direction a été créée le 1^{er} janvier 2010 et résulte de la fusion de l'ancienne Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de l'ancienne Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Dans la bonne humeur, Paulette GRUIT a rappelé toutes les activités de l'année écoulée. Après les différents rapports, le Président a procédé à une remise de médailles du CDMJS à 8 dirigeants méritants :

Médaille d'Or : Michèle BAUDOIN, Daniel CHIAPPINO.

Médaille d'Argent : Jean Claude CHERAMY, Mario PARENT et Paulette LOMBARD.

Médaille de Bronze : Georges DAVIN, Jackie DURAND et Pierre QUEYREL.

Les traditionnelles bugnes et le gâteau des rois ont clôturé cette soirée très sympathique.

CDMJS 06

↻ Alpes-Maritimes



Trois sportifs récompensés par la Direction Départementale des Alpes Maritimes de la Jeunesse et des Sports.

Ce vendredi, il y avait foule dans les locaux de la Direction Départementale des Alpes Maritimes de la Jeunesse et des Sports. Les responsables avaient décidé de récompenser lors du 3^{ème} trophée Handisports à trois personnes particulièrement méritantes évoluant dans le milieu des handicapés.

Ce trophée a été créé en 2006 par la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, à la demande de Jean -Denis François et Serge Mayerus respectivement Directeur et Inspecteur Départementaux de la Jeunesse et des Sports.

Chaque lauréat a reçu de Messieurs Paul Féline, président du Comité Départemental 06 de la F. F. des Médailleurs, et Jean -Pierre Debrabant, président de la Commission Départementale d'attribution des distinctions, un diplôme, puis un plateau en argent, et chacun a également reçu un chèque remis par Jean -Louis Gary, au nom de la Banque Populaire Cote d'Azur.

Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation pour toutes les personnes présentes .

LES RECOMPENSES :

Troisième prix : Karolina Lazarewich, depuis cinq ans, développe des pratiques sportives Handisport. Karolina a reçu pour son engagement au service des non - voyants un chèque de 750 Euros.

Deuxième prix : Françoise Rouquette pour son engagement au service des handicapés a reçu un chèque de 1 000 Euros.

Premier prix : Patrice Barattero, amputé fémoral depuis dix ans, est Champion d'Europe Handisurf. Pour son engagement et son esprit d'innovation au service de toutes les personnes amputées en perspective d'une meilleure acceptation et d'une meilleure qualité de vie, il a reçu un chèque de 1 250 Euros.

CDMJS 07

↻ Ardèche



Une réunion exceptionnelle

C'est dans une démarche constructive que les membres du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de l'Ardèche, dans le cadre de la réunion mensuelle lundi 8 février au siège de CRUAS, se sont retrouvés au restaurant des quatre vents, en présence de Robert HERELIER Président départemental et régional Rhône-Alpes, Charles PUJOL Vice-Président, Sylvia ROUVIERE secrétaire, Jean-Luc ALES secrétaire adjoint, Daniel SAEZ trésorier, Christian FAURE vice-président, Pierre JOURDA membre, sans oublier l'invité d'honneur de la soirée, Lilian CAMBERABERO, médaillé d'or de la Jeunesse et des Sports, ancien international de rugby, champion de France avec LA VOULTE en 1970 et vainqueur du premier grand chelem en 1968, actuellement président du Comité Départemental du Rugby.

DES ACTIONS HUMANITAIRES POUR LE COMITE

Cette année, une journée sur le bénévolat sera organisée dans les salons du Conseil Général, avec en matinée une formation rassemblant les éducateurs sportifs de l'Ardèche, la remise du challenge du jeune bénévole et en conclusion la conférence débat sur le bénévolat.

Au mois d'avril, se déroulera une conférence à la préparation sportive avec des cours cardiaques vasculaires, et la présence d'un médecin fédéral du sport. Les médaillés de la jeunesse et des sports ont d'autres grandes priorités, comme la Virade de l'Espoir et le Télé thon.

D'autres actions sont menées à bien, notamment dans les quartiers sensibles des villes : Aubenas et Annonay, des actions auprès des handicapés, mais aussi une visite du musée olympique de Lausanne, programmée dans le mois



de juillet, à laquelle participeront de jeunes handicapés. Pour conclure le Président Robert HERELIER dira: « depuis la création du comité à la fin de l'année 1999, les adhérents n'ont cessé d'augmenter. » Le comité directeur s'efforce d'attirer et de convaincre ces médaillés dont l'ambition est de faire vivre cet esprit sportif bénévole et de défendre les valeurs associatives ». Cette soirée s'est achevée dans la convivialité. Le bureau présent a fêté, comme il se doit, les 82 printemps de Charles PUJOL (qui a encore bon pied, bon œil) et qui durant 32 ans a été le secrétaire général du LVS.

CDMJS 13

↻ Bouches-du-Rhône



Assemblée Générale 2010

C'est à Martigues, dans la Salle des Conférences, le samedi 6 février 2010, que le CDMJS13 a tenu son Assemblée Générale annuelle. Elle a regroupé près de 200 personnes, membres, parents et amis, dont **47** récipiendaires du Diplôme et de la Médaille Jeunesse et des Sports Or, Argent et Bronze de la Promotion 2009, **5** récipiendaires du Diplôme et de la Médaille Fédérale 2009 (Or, Argent, Bronze) et de **31** récipiendaires de la Médaille du Comité Départemental (Or, Argent, Bronze).

Autour du Président Jacques BONNET et de l'ensemble du Comité Directeur, étaient présents :

Le Maire de Martigues Gaby CHARROUX, M. Michel CHAIGNE, Président de la FFMJS, Mme Eliane ISIDORE, Adjointe aux Sports, M. Dominique ABADIE, Président du C.D.O.S M. Jacques ROUJON, Président du Comité Régional PACA, M. Jean François CECCARELLI, Président du 83, et M. Pierre CHABAS, Président du 05.

Le Président a ouvert l'Assemblée Générale Ordinaire après avoir vérifié que le quorum était atteint. Après les présentations et les vœux de bienvenue, ce fut ensuite l'instant de recueillement en la mémoire des membres disparus en 2009 et le Rapport Moral du Président, Jacques BONNET. La lecture du Rapport d'Activité et du Rapport Financier, furent **adoptés à l'unanimité**, ainsi que le « **quibus** » proposé par les auditeurs aux Comptes, Messieurs Yvon OUALID et Robert L'HARIDON. Le montant de la cotisation annuelle des membres licenciés pour **l'année 2011** a été fixé à **20 €**.

Le Président Fédéral, Michel CHAIGNE poursuit cette cérémonie en remettant les 5 diplômes et médailles Fédérales de la promotion 2009 (2 argent et 3 bronze), avec Jacques BONNET et Jacques ROUJON. Suivit la remise des diplômes et médailles Départementales 2009 par les membres de l'Instance Dirigeante du Comité 13, avec des éloges personnalisés pour chaque récipiendaire (6 or, 8 argent et 17 bronze).

Ensuite, la parole fut donnée aux personnalités en tribune, avec les interventions du Président Fédéral Michel CHAIGNE, de Jacques ROUJON, Président du Comité Régional « Provence-Alpes-Côte d'Azur », de Dominique ABADIE, Président du CDOS et de Eliane ISIDORE, Adjointe aux Sports représentant Gaby CHARROUX, Maire de Martigues.

Puis il fut procédé à la remise des **47** médailles Jeunesse et Sports de la

promotion 2009 par les membres d'Instances Dirigeantes titulaires de la médaille d'OR, Michel CHAIGNE, Jacques BONNET, Bernard CHABLE, Laurent GUIRAO, Jean LA SPINA, Yves MONNET, Robert POURRET, Michel SCHMIEDER, Jean François CECCARELLI et Pierre CHABAS, sous la houlette de Jacques ROUJON, Président de la Commission des Récompenses du Comité 13 (4 or, 10 argent et 33 bronze). Le Président, Jacques BONNET a ensuite décerné, en les remerciant vivement, au Maire de Martigues, Gaby CHARROUX et à son Adjointe aux Sports, Eliane ISIDORE, la plaquette d'Honneur et de Reconnaissance du Comité Départemental des Bouches du Rhône de la F.F.M.J.S.

Après avoir remercié l'assistance et les personnalités présentes, sous une salve d'applaudissements, le Président Jacques BONNET clôtura l'Assemblée Générale.

S'en suivit le tirage de la tombola annuelle organisée par la Commission des Œuvres Sociales du Comité 13, présidé par Jacques NICOLAI. Puis un apéritif a été offert par la Municipalité de Martigues. Enfin, 120 personnes partagèrent, en toute convivialité, un repas dansant jusqu'à 17h00, dans la salle Raoul DUFI.

CDMJS 21

↻ Côte-d'Or



Assemblée Générale 2010

Le 23 janvier 2010, le CDMJS 21 a tenu son Assemblée Générale à Chevigny-Saint-Sauveur.

Cette manifestation a été l'occasion pour le Directeur Adjoint de la DRDJS et Président du CDMJS 21 de procéder à une importante remise de médailles Jeunesse et Sports aux récipiendaires des promotions de janvier et juillet 2009.

En seconde partie de journée, le CDMJS 21 a procédé à des remises de Médailles Fédérales, trophées et Médailles Départementales à des sportifs, jeunes sportifs et dirigeants d'associations qui œuvrent dans le bénévolat en Côte-d'Or.

Cette journée s'est terminée dans la convivialité par un repas dansant avec orchestre qui a réuni 90 personnes.

CDMJS 23

↻ Creuse

Développement du sport en milieu rural Remise des Challenges Sportifs

Samedi 14 novembre 2009, plus de 200 personnes assistaient à la remise des challenges sportifs du Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sports de la Creuse.

L'objectif de cette manifestation était de soutenir le tissu associatif dans



Vie des Comités...

un département rural à l'habitat dispersé, en remettant des trophées qui récompensent les clubs les plus actifs ou s'inscrivant dans une recherche de développement économique et touristique du département.

Il s'agissait aussi de récompenser les jeunes sportifs par des trophées d'encouragement à la pratique sportive ou de rappeler quelques performances nationales obtenues lors des championnats de France.

Les établissements scolaires, représentés par l'UNSS et par les professeurs d'EPS, recevaient également des récompenses soulignant le mérite des enseignants et des élèves.

En cette circonstance le Comité Creusois des Médaillés avait l'honneur d'accueillir Monsieur DUBREUIL directeur du cabinet du Préfet, Monsieur DELVERT directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur LOZACH sénateur et président du Conseil Général, Monsieur MAVIGNER vice-président du Conseil Général, Monsieur VERGNIER député et maire de GUERET. Le mouvement sportif était représenté par Monsieur POITEVIN président du Comité Départemental Olympique et Sportif et par Madame PETIT directrice de l'UNSS.

Cette action bénéficie du soutien financier du Conseil Général de la Creuse et de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports via les contrats d'objectifs.

André CHATEAUVIEUX,
Président du CDMJS 23

CDMJS 29

⊕ Finistère



Challenge Graines d'Arbitres

Pour la première fois cette année le Comité Finistérien avait tenu à souligner le rôle très important que remplissent ces jeunes arbitres, juges, chronométreurs. L'appellation par elle-même n'est pas essentielle, mais leur vocation est bien là, car du courage il en faut lorsque l'on est jeune pour être amené à diriger d'autres acteurs de jeu qui pour la plupart ont le même âge qu'eux. Que ce soit dans n'importe quel sport, le rôle de ces arbitres est primordial et sans eux, il ne pourrait pas y avoir tout simplement de compétitions.

Une cérémonie officielle a réuni, sous l'impulsion du CDMJS 29, ces nominés, proposés par leur comité départemental, afin de recevoir leur dotation. Cette remise s'est faite en présence du CDMJS29, du représentant de la DDJS, du CDOS et des présidents des comités départementaux respectifs. Cette année, ce sont dix acteurs de jeu qui ont été récompensés, et cinq clubs particulièrement remarquables pour le travail qu'ils font dans la formation des arbitres.

CDMJS 34

⊕ Hérault

Journée du Bénévolat Des dirigeants honorés et décorés

A l'occasion de la journée nationale du bénévolat, une remise de diplômes du lauréat sportif et de médailles a eu lieu à Gignac.

Le comité départemental présidé par Claude BALSAN a organisé ensuite à l'espace culturel de Gignac une réunion de son comité directeur suivie d'une remise de récompense à l'occasion de la journée nationale du bénévolat. Ce sont plus d'une dizaine de dirigeants, jeunes et moins jeunes qui ont été honorés à cette occasion.

Sur la scène, aux côtés de Claude BALSAN était Jean-Marcel JOVER maire de la commune, alors que dans l'assistance avaient pris place Claude BARRAL, adjoint en charge des sports et Louis VILLARET, conseiller général.

Claude BALSAN en préambule de son intervention remerciait la municipalité gignacoise en son accueil.

Jean-Marcel JOVER soulignait la place de sa commune au cœur de l'Hérault et l'importance du tissu associatif dans cette dernière, avec quatre-vingt-dix associations recensées. Il soulignait la place prépondérante du bénévole dans le monde du sport en particulier. Pouvait alors débiter la remise des récompenses.

Palmarès :

Diplôme du lauréat sportif :

Martine SAUVAIRE de Balaruc-les-Bains
André et Christian DAUMAS de Poussan
Jean-Luc GERVAIS de Prades-le-Lez
Hubert CATAPANO de Lattes
Philippe RICHARD de Sète

Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports :

Claude BARRAL de Gignac
Rémi BOU de Pignan
Robert MARTIN de Saint Clément de Rivière
Christian MARTINEZ de Villeneuve-lès-Maguelone
Paul RUGGIERO de Sète
Jean-Marc SANCHEZ de Loupian.

J.B. FIZE

CDMJS 35

⊕ Ille-et-Vilaine



Journée Mondiale du Bénévolat

Le 5 décembre 2009, sélectionnés par leurs Cercles : Pays d'Émeraude, Vitré, Fougères, Rennes, Vallons-de-Vilaine, les lauréats venant d'horizons très divers du Sport au Socioculturel et Education Populaire, se sont vus remettre leurs diplômes par les parrains qui ont mis en valeur leur parcours de bénévoles associatifs.



Cette matinée conviviale fort appréciée s'est déroulée à la Maison Départementale des Sports d'Ille-et-Vilaine à Rennes, en présence des nombreux invités du CDMJS 29.

Des diplômes d'honneur et des tee-shirts au logo de notre Fédération ont été remis aux 10 lauréats par leurs parrains. Ont été distingués :

Claude Delafosse (natation) parrain Etienne Foucher
Michel Gérard (volley-ball) parrain René Leblais
Jacques Giffraïn (karaté) parrain Raymond Bougeard
Eliane Larnicol (gymnastique) marraine Danyela de Mattos
Simone Le Camus (tennis) marraine Simone Hupel
Francis Lessirard (football) parrain Claude de Mattos
Yves Marsollier (gymnastique) parrain Charles Martin
André Pannetier (tennis de table) parrain Jacques Pavioette
Irène Torel (sport handicap) marraine Annick Ledy
Berthilde Trubert (associatif) marraine Marie-Yvonne Caillère.

- réussite avec la présence de Monsieur le Sous-préfet et des élus locaux.
- Présence du CDMJS 36 avec banderole et remise de coupes lors de nombreuses manifestations (randonnées pédestre, tournois, etc.)
- Organisation chaque année d'un stage de 3 jours pour une quinzaine d'enfants du milieu rural ou des quartiers défavorisés qui ne partent pas en vacances.
- Une journée sport et santé avec un parcours de santé et un stand sur les maladies cardio-vasculaires en présence d'un médecin, infirmières, Croix Rouge et prise de tension.
- Participation aux 2 forums des associations avec trophée du Jeune Bénévole (Issoudun et Le Poinçonnet)
- Réalisation d'une revue annuelle de 20 pages et d'un calendrier en 500 exemplaires
- Organisation d'une journée détente avec environ 50 personnes (Rocamadour en 2008, Le Puy Mary en 2009, Music Hall à Bordeaux pour 2010)
- La licence des médaillés permet d'accéder gratuitement à toutes les rencontres de football départementales (Décision prise en AG du district de l'Indre de Football)
- La licence du médaillé permet de bénéficier de tarif préférentiel pour la visite du Musée de l'Automobile de Valençay

CDMJS 36 ➔ Indre



La tribune et le public

Assemblée Générale 2010

C'est devant plus de 200 personnes que le CDMJS 36, sous la présidence de Guy CHAMBRIER, ouvrait cette assemblée générale.

Les médaillés furent accueillis à DEOLS par Michel BLONDEAU Maire et Conseiller Général en présence d'Yves FOUQUET Vice Président du Conseil Général chargé des Sports, Gérard TOUCHET chef de service de la cohésion sociale (DDICSP), représentant Monsieur le Préfet, et Philippe RENAULT, Président du CDOS 36.

Un instant de recueillement fut observé en mémoire de nos êtres chers disparus ainsi que pour les victimes du tremblement de terre en Haïti.

Dans son allocution le Président Guy CHAMBRIER fit un large tour d'horizon sur les activités du comité en 2009 et se félicite d'être en augmentation d'effectifs depuis 1999. A ce jour notre comité avec 249 licenciés pour un petit département rural arrive en 24ème position au niveau national.

Une fois de plus, il attire l'attention sur la situation des bénévoles, la promotion du bénévolat et la valorisation des dirigeants bénévoles. Le recrutement et la fidélisation de nos licenciés ne peut se réaliser que par l'amitié et la convivialité au sein d'un comité.

Notre secrétaire Générale Jeannine MONTAGU rappelle dans son rapport moral les diverses activités du CDMJS 36 :

- Les médailles Jeunesse et Sports (Or-Argent-Bronze) des contingents départementaux, régionaux et ministériels sont offertes chaque année aux récipiendaires par le comité
- Cérémonie de Remise des Médailles Or et Argent en Préfecture
- Cérémonie des Lettres de Félicitations et médailles Bronze à l'issue de l'AG
- Nombreuses cérémonies de remises de distinctions ministérielles au sein des Mairies ou associations par le Président
- Envoi d'une carte anniversaire à chaque licencié
- Tous les licenciés de 80 ans et plus reçoivent un colis de Noël (35 colis en 2009)
- Organisation de la Journée Mondiale du Bénévolat à La Châtre, une grande



Les récipiendaires

Après les interventions des invités et la cérémonie de remise des Lettres de Félicitations et médailles de Bronze de la Jeunesse et des Sports ainsi que la remise de plaquettes souvenir aux officiels, Monsieur le Maire de Déols invite l'ensemble des participants au verre de l'amitié.

A l'issue de cette 22ème Assemblée Générale, un excellent repas regroupe une centaine de personnes.

Remise des Médailles en Préfecture



Les autorités

Douze bénévoles méritants du milieu sportif et culturel ont été décorés par Monsieur Philippe DERUMIGNY, Préfet de l'Indre en présence de Louis PINTON Sénateur de l'Indre et Président du Conseil Général, Gérard TOUCHET, directeur Départemental Jeunesse et Sports et Guy CHAMBRIER, Président CDMJS 36.



Vie des Comités...

« Récipiendaires et invités ressentent toute la considération qui leur est réservée d'être reçus et décorés dans ce lieu prestigieux. Nous y sommes sensibles et mesurons la signification que vous avez voulu donner à cette manifestation ». C'est en ces mots que le Président CHAMBRIER a remercié Monsieur le Préfet et lui a remis une magnifique trophée du CDMJS 36.



Les récipiendaires

CDMJS 41

Loir-et-Cher



Assemblée Générale 2010

Le 21 février 2010, le Président Joël DEBUIGNE a accueilli au Centre de rencontres de Saint-Laurent-Nouan, Philippe NAVELOU, premier adjoint au Maire de Saint-Laurent-Nouan, représentant le Maire, Bernard PILLEFER, conseiller général de Morée représentant le président Maurice LEROY, Gilles CLEMENT, conseiller général du canton de Bracieux, Michel CHAIGNE, président de la F.F.M.J.S., Jacques PERROT, président régional F.F.M.J.S. Marie-Line MOREAU, présidente du Comité Olympique et Sportif de Loir et Cher, Claude GUILLERAY et des membres du CDMJS 41, à l'occasion de l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Loir-et-Cher.

Sur les quelque 534 médaillés encore actifs sur le département, toutes catégories confondues (or, argent, bronze), 202 sont licenciés au Comité. René BOISSART, secrétaire général, a lancé un appel pour que tous les médaillés viennent rejoindre l'association.

Le bilan financier de Robert COULBEAU laisse apparaître un résultat excédentaire après 5 années consécutives déficitaires. La commission sociale et la commission des secteurs pris en charge respectivement par deux vice-présidents Jacqueline MICHEL et Jean-Jacques BOUCHER ont démontré leur efficacité.

Une fois l'assemblée générale terminée, ce fut la cérémonie des récompenses : grande émotion pour la remise des distinctions fédérales nationales avec le diplôme grand or à Michel METTAIE (vice président), la médaille d'or pour Claude LAIR, l'argent pour Jean-Paul GAUTHIER et le bronze pour Messieurs BUALE, ROBERT et TERRIEN.

La « Flamme du Bénévole », création du comité, récompensant des bénévoles de longue date n'ayant jamais eu de distinction officielle (oeuvre d'art d'un

artisan verrier) a été remise à Mme GOETZ (Rugby Lamotte-Beuvron) et M. DÉMAIRE (Comité des fêtes de Faverolles/Cher) pour respectivement 30 et 35 années d'activité.

La remise des médailles de bronze de la Jeunesse et des Sports des promotions juillet 2009 et janvier 2010 clôturait cette Assemblée Générale.



Journée Mondiale du Bénévole

Salle de l'Abeille des Aydes à Blois

Pour la troisième année consécutive, le Comité des Médailleurs de Loir-et-Cher organisait une petite cérémonie à l'intention cette fois des jeunes bénévoles de 18 à 30 ans ayant déjà reçu une lettre de félicitations de la part des autorités de la Jeunesse et des Sports.

Ce 5 Décembre, tombant un samedi, n'était pas trop favorable à la présence de ces jeunes qui, ou bien travaillaient, ou bien se déplaçaient pour encadrer leurs équipes. Toutefois, sur les 10 récompensés (4 filles, 6 garçons), 5 étaient là, les 5 autres s'étant fait représenter par leur président de section ou de club.

Le Président DEBUIGNE après lecture de la circulaire fédérale, donnait la parole à M. BONNET, Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Ce dernier félicitait chaleureusement ces bénévoles qui exercent en plus de leur profession un véritable sacerdoce en faveur des plus jeunes.

Après la remise des diplômes par le Directeur Départemental, la remise des tee-shirts, et la remise d'un bouquet de fleurs pour les dames, un pot de l'amitié réunissait les membres du Comité, les jeunes récompensés ou leurs délégués, mettant en présence trois générations de bénévoles, leur permettant d'échanger ainsi leurs problèmes, leurs expériences, voire leurs souvenirs.

CDMJS 51

Marne



Remise des Récompenses aux Médailleurs

Le jeudi 4 mars 2010, en début de soirée, la salle des fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré a accueilli la cérémonie de remise de récompenses, du Comité 51 de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, aux



jeunes méritants du sport marnais 2009. Près de 180 personnes du monde sportif marnais étaient présentes.

Sous la présidence de Gérard Callot, président du Comité de la Marne de la FFMS et en présence de Bernadette Castelhana, adjointe au maire de Saint-Martin-sur-le-Pré; des maires adjoints chargés des sports de Châlons-en-Champagne, Mareuil-le-Port, Reims, Saint-Memmie et Vitry-le-François et de Serge Rothier, président du Comité Régional Olympique et Sportif, il a été procédé à la remise des récompenses et diplômes.

Athlète pour ses résultats : Marie Bister, patinage de vitesse, de Reims ; Sophie Seurat, sport équestre, de Saint-Memmie ; Camille Robert, cyclisme, de Châlons-en-Champagne ;

Equipe masculine méritante : ASPTT Volley-ball, de Châlons-en-Champagne ;

Personne bénévole méritante : Vincent Boucharin, club vidéo, de Mareuil-le-Port ; Robert Kegels et Jean Lamiroux (décédé le 3 mars), boxe, de Vitry-le-François ;

Club masculin et féminin performant : équipe féminine du Reims Haltérophile Musculation ; école de cyclisme de La Pédale Châlonnaise et le Qwan Ki Do de Vitry-le-François ;

Dirigeant pour son fair-play : Hassan Makhoulf, lutte, de Châlons-en-Champagne ;

Entraîneur pour ses résultats : Alexis de Sousa, football, Saint-Martin-sur-le-Pré ; Nicolas Hermant, football, de Fagnières ; Sébastien Marpeau, Rollers, de Vitry-le-François ;

Dirigeant pour son dévouement : Vrej Aslikian, lutte, de Châlons-en-Champagne ; Michel Soyer, tir, de Châlons-en-Champagne ; Michel Vallet, football, Saint-Martin-sur-le-Pré ;

Juge ou arbitre pour sa droiture : Martine Olen, cyclisme, de Châlons-en-Champagne ; Françoise Tisserant, cyclisme, de Châlons-en-Champagne ;

Equipe méritante en sport adapté : ASA Le Messenger, de Vitry-le-François ;

Personne méritante handisport : Bernard Lamoureux, tir, de Pontfaverger ;

Jeunes espoirs à encourager : Julien Bardin, cyclisme, de Châlons-en-Champagne ; Corentin Catoire, patinage, de Reims ; Alison Carré, lutte, de Châlons-en-Champagne ; Manon Leroy, boxe, de Reims ; Alban Maury, boxe thaïlandaise, de Châlons-en-Champagne ; Juliette Wahart, natation, de Reims.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité de Saint-Martin-sur-le-Pré.

Gérald GAILLET

Président de la Commission « Communication »
CDMJS 51

développé par deux sociologues ayant effectué une analyse au sein du réseau d'associations « RETRAVAILLER ». Il en ressort que la « professionnalisation » concerne de plus en plus, non seulement les salariés, mais aussi les bénévoles, souvent perçus, auparavant, comme « amateurs ». Les termes « travail » et « bénévolat » semblant antagonistes, il faut donc que les deux entités partagent une responsabilité dans la gestion et l'animation de l'association. Une organisation de pouvoirs est donc nécessaire pour faire avancer le projet associatif. Pour illustrer ces propos, quatre témoignages de bénévoles et salariés montrent la complexité du problème, le salarié associatif étant aussi un militant.

Vint ensuite le **temps des récompenses à des bénévoles** : diplômes d'honneur, médailles fédérales à des membres de notre Instance Dirigeante, puis remise solennelle de deux médailles de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Parole fut donnée ensuite aux personnalités présentes qui insistèrent toutes sur les valeurs du sport et de l'Education Populaire, en particulier chez les jeunes. La Directrice de la Jeunesse et des Sports insista sur l'importance de moments d'échanges tels que ceux qui venaient de se dérouler, et sur la nécessité de faire remonter les messages entendus.

Avant de poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié, elle conclut : « **La jeunesse ne doit pas être un problème, c'est une solution** ».

CDMJS 72

☉ Sarthe



Assemblée Générale 2010

Le dimanche 1er Février dernier, au stade des Jeunes Sportives d'Allonnes, s'est déroulée l'Assemblée Générale annuelle du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Sarthe.

En présence d'une cinquantaine de licenciés, le Président a dressé un bilan d'activités fourni grâce en particulier à de nouvelles actions comme les « Paniers de Noël », les cartes d'anniversaires et la reconduction des Challenges du Jeune Bénévole, des « Coups de Cœur », de la Journée Mondiale du Bénévole, de la traditionnelle cérémonie de remise des médailles à l'abbaye de l'Epau, de la journée conviviale annuelle. Seule ombre au tableau, le manque de candidatures pour Défi Jeunes et pour les « Coups de Cœur ».

Le compte rendu financier termine l'année en demi teinte à cause de la baisse de subvention de la Fédération, de la perte du partenariat avec la banque et d'un stock de médailles trop optimiste. Pour autant, la situation financière demeure sereine grâce à un bilan confortable.

A l'issue de l'Assemblée Générale, quatre administrateurs se sont vu décerner la médaille fédérale, et vingt lettres de félicitations ont été remises par l'adjointe aux sports de la ville d'Allonnes et par notre Conseiller Régional membre du CDMJS, à des bénévoles sarthois, pour leur implication dans les mouvements sportifs et de jeunesse.

Un « verre de l'amitié », offert par les Jeunes Sportives d'Allonnes, vint clôturer cette sympathique réunion.

CDMJS 54

☉ Meurthe-et-Moselle

Journée Mondiale du Bénévole

C'est dans le grand amphithéâtre de la Maison Régionale des Sports que, pour la 2e année, fut célébrée, le vendredi 4 décembre 2009, de 17h30 à 21h00, la journée mondiale du bénévolat instituée par l'ONU en 1985.

Un diaporama conçu par un membre de l'Instance Dirigeante accueillit les nombreuses personnalités présentes : DRAJS, Député, Vice-président du Conseil Général, Conseillère pédagogique représentant l'Inspecteur d'Académie, Maires, Président du CDOS54, Présidents des associations partenaires (AMOPA, UDSP, ACEF) ainsi qu'une soixantaine de responsables associatifs du monde sportif et socioculturel.

L'introduction de Mireille PICHEREAU, présidente du CDMJS 54, décrit la réalité lorraine (5 273 associations employant 64 300 salariés et regroupant 400 000 bénévoles), et parla avec conviction de « **L'engagement bénévole, une passion ?** ».

Le thème choisi « **Rapport entre bénévoles et salariés dans une association** » fut



CDMJS 78

↻ Yvelines



Assemblée Générale 2010

L'Assemblée Générale du Comité des Yvelines des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports s'est tenue le samedi 6 février 2010 dans la Salle des Fêtes de l'ancienne Mairie du Chesnay, à l'invitation du Maire Philippe BRILLAULT sous la présidence de Gérard DUROZOY et en présence d'Ethel CARASSO-ROITMANN, Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports et de Michèle SCHAEILLER, Secrétaire Fédérale représentant le Président Michel CHAIGNE, venue de son département voisin de l'Eure. On notait également la présence de François GUEGUEN, Président du CDMJS du Val-de-Marne, accompagné de son épouse.

Près de 150 personnes avaient fait le déplacement, venues des quatre coins du département. Après avoir entendu le mot d'accueil du représentant du Maire, le Président DUROZOY lui adressa ses remerciements pour son accueil chaleureux, pour la mise à disposition de la salle nouvellement rénovée et très fonctionnelle et pour le café du matin apprécié de tous les participants.

Les travaux de l'Assemblée se sont déroulés dans une ambiance conviviale. Les rapports moral et financier 2009, les orientations et le budget 2010 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés. Une minute de silence a été observée en hommage aux membres disparus au cours des douze derniers mois, dont Jean VICKOFF, ancien Vice Président du Comité, grand résistant, citoyen exemplaire et dirigeant exceptionnel.

A l'issue de l'Assemblée, une trentaine de bénévoles ont été distingués et ont reçu diplômes et médailles du Comité Départemental. Puis, l'ensemble de l'assistance a partagé le verre de l'amitié offert par la Municipalité du Chesnay.

Après l'Assemblée Générale, une cinquantaine de participants ont partagé le déjeuner coprésidé par Gérard DUROZOY et Philippe BRILLAULT, Maire du Chesnay, au restaurant « Le Chesnoy », dans une ambiance de chaleureuse amitié.

CDMJS 82

↻ Tarn-et-Garonne



La Journée Mondiale du Bénévolat

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le Comité du Tarn-et-Garonne des médaillés de la jeunesse et des sports a remis dans les locaux de la DDJS de Montauban, en présence de Mme TERRASSIER (Directrice DDJS), de Michel MARTY (Conseiller Général) de Jean Claude BARDET (Président du CDOS) et de nombreux membres du bureau des médaillés, des récompenses aux lauréats des challenges départementaux, des bénévoles et des jeunes arbitres bénévoles. Au cours de cette réception, le Président Départemental des médaillés, Gérard GALEY, a souligné l'importance des bénévoles dans notre société, plus de 14 millions en France. Il ne faut pas s'y tromper, sans eux, les associations et les clubs, du plus petit au plus grand, de l'amateur au professionnel, n'existeraient pas. Il s'est aussi inquiété de la suppression, au 1er janvier 2010, des DDJS et également des nouvelles réformes touchant à la composition des collectivités territoriales et surtout à leur financement et à leurs nouvelles compétences.

CDMJS 83

↻ Var



Journée Mondiale du Bénévolat DES BENEVOLES A L'HONNEUR

Habitué à travailler dans l'ombre, les bénévoles associatifs en milieu rural Varois, ont été mis à l'honneur samedi 5 décembre 2009, à l'occasion d'une manifestation à BESSE-sur-ISSOLE, dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat.

Le Président du Comité du Var des Médailleurs, Jean-François CECCARELLI, accompagné de nombreux membres, a tenu à honorer des personnes engagées depuis de nombreuses années dans le monde associatif en apportant, leurs connaissances; leurs compétences et beaucoup de leur temps, et qui n'avaient à ce jour reçu aucune reconnaissance.

Dix personnes se sont vu remettre, un diplôme d'honneur et un tee-shirt portant le logo «JOURNEE MONDIALE du BENEVOLAT», en présence du monde associatif du Canton, des élus de BESSE dont Monsieur Charles BASSO, Adjoint aux Sports, Vice Président de notre Comité.

Ont été honorés :

- Madame Andrée HAMONOU (Association 4 Saisons),
- Monsieur André BERENGUIER (Association 4 Saisons),
- Madame Maryse DOSETTO (Association 4 Saisons)
- Monsieur Eric SAVARD (Association (éveil nature)
- Madame Monique BASSO (Association Couturières de Gaspard)
- Monsieur Claude DEGRANDY (Président Comité des Fêtes de PIGNAN)
- Madame Valéry BIOL (Association Parents d'élèves)
- Monsieur Laurent EMERIC (Association Traditions Culturelles Provençales)
- Madame, Josyane MAGAGLIO (Association 3^e âge)
- Monsieur Daniel MARTINEZ (Twirling bâton)



Remise des Médailles

La traditionnelle cérémonie de remise des Médailles de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative s'est déroulée dernièrement au Cercle du Marin à Toulon. C'est devant un nombreux public que 64 sportifs ou dirigeants associatifs méritants ont été honorés en recevant les prestigieuses médailles «Or, Argent et Bronze». Cette cérémonie a permis de rendre hommage, à toutes celles et à tous ceux qui se sont investis d'une manière particulièrement exemplaire, durant de nombreuses années, au service du Sport, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative. Comme chaque année les plus hautes autorités Sportives, Civiles et Militaires nous ont fait l'honneur d'y assister, parmi lesquelles : Monsieur Simon BABRE Directeur de Cabinet de Monsieur Hugues PARANT, Préfet du Var, Messieurs Jean Paul GRIESMAR et Jean Yves LE NENDRE de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports qui représentaient Monsieur Jean Jacques JANNIERE, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, Madame Christine HUMMEL, Sénateur Maire de La Valette, Monsieur François TRUCY, Sénateur, Monsieur Michel CAMELI, Adjoint au Maire de la ville de TOULON chargé des Sports, Madame Valérie MONDONE Conseiller Municipal de la ville de TOULON chargée de la Jeunesse, Messieurs Pierre DUBOS et Jean ARNAUD, Président et Vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur Jacques BONNET, Président du Comité Départemental 13, membre de l'Instance Dirigeante de la FFMJS, représentant Monsieur Michel CHAIGNE, Président de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Jacques ROUJON, Président Régional PACA de la FFMJS. De nombreux, Maires, Présidents de Ligues, de Comités, d'Offices des Sports, et de Clubs étaient présents

C'est en complimentant les récipiendaires et en présentant les objectifs de la Fédération et du Comité 83 que le Président Départemental, Jean François CECCARELLI a ouvert cette cérémonie. Monsieur Simon BABRE à son tour, a félicité et tenu des propos encourageants envers les bénévoles et les nouveaux promus, puis suivit la remise des médailles. Cette cérémonie qui a connu un réel succès si l'on se réfère à la présence remarquable d'un nombreux public, s'est déroulée dans un climat très convivial, avec la collaboration de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le partenariat du Comité Départemental Olympique et Sportif. Qu'ils en soient remerciés. Nos remerciements également aux personnalités qui nous ont fait l'honneur d'assister, leur présence renouvelée chaque année attestant de l'intérêt que revêt l'événement.

Les nouveaux promus Varois :

Médaille d'Or : Pauline IOOS, Paul LECONTE, René MIGNONNEAU, Jean Claude PIBAROT.

Médaille d'Argent : Françoise AIELLO, Guy BASSAC, Francis BERNAL, Lucienne BERNARD, Serge BASUTO, Gilles COLIN, Jean CORTET, Jacques CREMIEUX, Rolland DEU, Michel FERNANDEZ, Christian GOBÉ, Louis GOZZOLI, Guy LANDRODIE, Antoine MANFRUELLI, Jean Claude MARIE, Antoine SASSU, Didier TINTANE.

Médaille de Bronze : Dominique BARÉ, Lucie BIEDERMMAN, André BOGGIANI, Christine BOULEN, Simone BRAZILLIER, Véronique CALVET, Dominique CANAL, Marcel CORTES, Christiane CRUVELLIER, Didier DASSONVILLE, Roger DE ANGELIS, Monique DHO, Daniel DIETRY, Isabelle FIN, Ginette GAGGIOLI, Pierre GARRAUD, Catherine CICQUEL, Patricia GRILLI, Monique

GUALCO, Robin GUEDON, Liliane HATRET, Georges JUBIN, Odile JUDICE, Georges KORHEL, Albert LAZARO, Odile LE HIR, Michel MALLARINO, Jacky MERLIN, Pierre MESAS, Jérôme MUGNAÏNI, Aline OLIVON, Philippe PAINTHIAUX, Pierre PALERM, Michel PETITEAU, Marina PONZO, Jacqueline ROQUELAURE, Hendrik ROUVIER, René ROUVIER, Jacques SALA, Alain SALENTONY, Stéphane SANTONI, Elisabeth SENGES, Patrice SCHWARTZ, Roger VALENTIN.

CDMJS 84

↻ Vaucluse



Une nouvelle équipe

Lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2008 une nouvelle équipe est sortie des urnes en grande partie renouvelée. Les nouveaux élus avec à leur tête le Président Michel SANTUCCI ont eu depuis, la ferme volonté de travailler dans un esprit convivial et de donner une nouvelle dimension au Comité de Vaucluse.

Dès la mise en place du nouveau Comité Directeur, chacun s'est mis à l'œuvre dans sa nouvelle fonction. Depuis, de nombreuses améliorations ont été mises en place, notamment la gestion informatique, pour le secrétariat et les finances.

La communication a aussi été rendue plus souple, plus rapide, mais aussi plus économique avec les échanges par courrier électronique.

Sur le plan administratif une nouvelle charte graphique a été mise en place, (lettres, enveloppes, documents divers types).

Les élus du Vaucluse se sont également investis dans le Comité Régional FFMJS PACA. Le secrétaire général du Comité 84 a été élu secrétaire général du Comité Régional et quatre membres du Comité Directeur du Vaucluse siègent dorénavant dans diverses commissions régionales.

Certes il reste encore beaucoup à faire, en particulier l'objectif principal est l'augmentation des licenciés. La tâche n'est pas évidente, compte tenu du vieillissement de la population et du peu d'enthousiasme des nouveaux promus d'adhérer à la Fédération.

Pour 2009/2010 nous allons nous attacher à lancer une campagne d'information auprès des Présidents des Comités Sportifs du Département de Vaucluse. Nous n'oublions pas non plus le rôle social que nous devons jouer auprès de nos adhérents et des clubs sportifs.

Nous avons l'ambition d'arriver à un résultat.

Roland GABERT
Secrétaire du CDMJS 84



CDMJS 89

Yonne



Assemblée Générale 2010

Le 16 janvier 2010, le Comité Départemental de l'Yonne des Médailles de la Jeunesse et des Sports a tenu son Assemblée Générale à CHABLIS, en présence de Messieurs Patrick GENDRAUD, Maire et Vice-président du Conseil Général, Robert LECOLE, Membre du Comité Directeur de la Fédération, Président du Comité Régional de Bourgogne et Président du Comité Départemental de la Nièvre, Michel LEBLANC, Président du CDOS89.

Le Président Marc FERRY s'est montré très satisfait des 7 nouveaux licenciés en ce début d'année, portant l'effectif à 52 adhérents, chiffre jamais atteint depuis la création en 1990. Il a insisté sur la grande amitié qui règne au sein du Comité de l'Yonne ainsi qu'avec les collègues de la Bourgogne.

A l'initiative du Comité Régional, un logo très explicite, pour voiture, a été créé pour mieux faire connaître les médaillés et valoriser notre médaille de la Jeunesse et des Sports. L'Yonne et la Nièvre sont déjà opérationnels.

Le Président Régional, Robert LECOLE a renouvelé ses compliments à l'Yonne pour ses activités nombreuses, et apporté quelques précisions sur le devenir.

Puis en fin d'Assemblée, la remise de trophées a récompensé pour l'année écoulée : Madame Gisèle CAILLE-BRUNNER, Messieurs Olivier FARAMA et Roger CARRA en cyclisme, Frédéric DARRAS et Gilbert CUNEAZ en football, Jean DEHERDT en judo et Michel LEBLANC pour le CDOS.

CRMJS

Languedoc-Roussillon



Assemblée Générale 2010

C'est le 16 janvier 2010 à SAINT-ANDRE (Pyrénées Orientales) que s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité Régional des Médailles de la Jeunesse et des Sports du Languedoc-Roussillon, en présence de plusieurs personnalités dont Michel CHAIGNE notre Président Fédéral, M. DOAT, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale, M. ROMANS, Président du CDOS des Pyrénées-Orientales, M. MANENT, Maire de SAINT-ANDRE, M. AYLAGAN,

Président de la Communauté de Communes Albédos-Côte-Vermeille, M. MARILL, Directeur Général des services de la mairie de Saint-André, 4 Présidents sur 5 des CDMJS et de très nombreux médaillés ainsi que les promus et leur accompagnants.

Dés 9h00, c'est le Président L TIXEDOR et les membres de son Comité, qui accueillent tous les participants, avec boissons et de très nombreuses mignardises.

La Présidente Régionale, Monique AGUGLIARO, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et passe la parole à L. TIXEDOR qui fait l'éloge de son village (environ 3000 habitants, beaucoup d'espaces verts et de très belles maisons). Il remercie M. MANENT Maire de SAINT-ANDRE qui a l'honneur de recevoir cette Assemblée et qui nous offre le verre de l'amitié en fin de réunion.

La Présidente passe la parole à M. DOAT (ex D D J S) qui doit participer à une autre réunion. Il nous présente son nouvel organisme, réparti en : Bureau du Sport, du Logement, de la cohésion sociale, de l'Insertion et de la Vie Associative et de la Jeunesse Sportive. Il remercie la Présidente de l'avoir invité.



Reprise de l'ordre du jour : Le PV de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2009 à NARBONNE (Aude) **est approuvé à l'unanimité**. La Présidente remercie tous les membres du Comité Régional pour leur assiduité à toutes les réunions qui se font ; à tour de rôle dans chaque département et aussi aux A.G et manifestations organisées par ces derniers. Elle souligne la très bonne ambiance qui règne en Languedoc- Roussillon.

Puis elle passe la parole à Robert HASSOUN, Secrétaire Général, pour son rapport moral. Après avoir présenté ses vœux, il communique dans le détail les événements traités au cours des 6 réunions régionales de 2009 : Election du nouveau bureau – Désignation des Présidents de Commissions – Modifications des Statuts - Frais de déplacements – Congrès Fédéral à PARIS – Règles d'Attribution de la Plaquette ;- Récompenses Régionales – Site Informatique – Demandes de Subventions – Nombreuses participations à toutes les manifestations ou réunions auxquelles nous étions convié. Il confirme le lieu et les dates du prochain Congrès Fédéral à POITIERS les 28, 29 et 30 mai 2010. Et pour terminer, les résultats heureux de nos Challenges mis en compétitions. **Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.**

Le Trésorier Général C CALVIAC communique le bilan Financier de l'année écoulée et présente le budget prévisionnel pour 2010. Puis J GUELTON, vérificateur aux comptes, déclare que les contrôles effectués ne laissent apparaître aucune anomalie, et donne son quitus. **Les 3 rapports sont approuvés à l'unanimité.**

Michel CHAIGNE Président Fédéral, remercie la Présidente Régionale et le Président Départemental des Pyrénées Orientales pour leur accueil. **Il nous expose longuement** les péripéties survenues lors du dernier Congrès, son élection, les locaux, les effectifs, la commission de développement, la valorisation de la décoration ministérielle, les membres associés, les conventions d'objectifs, les œuvres sociales, le bulletin et la communication, la boutique, le logo, le site internet, la commission médicale, le remodelage des statuts (beaucoup d'articles obsolètes) etc. Le Président CHAIGNE est chaleureusement applaudi.



Après les questions diverses, ce sont toutes les autorités présentes qui font un exposé et félicitent la Présidente pour la bonne conduite de cette Assemblée.

LES PRIX DES DIFFERENTS CHALLENGES SONT ATTRIBUES A :

- FEMME SPORTIVE :** M^{me} Laetitia PIRRARD de la Lozère.
- FEMME ASSOCIATIVE :** M^{me} Caroline CLOP du Gard.
- INDIVIDUEL MASCULAIN :** Joseph MIRAVETTE des Pyrénées Orientales.
- SPORT COLLECTIF :** Jean-Marie VELAY de la Lozère.
- EDUCATEUR /ENTRAINEUR :** Lionel TORRES des Pyrénées Orientales.
- JEUNE ARBITRE BENEVOLE :** Sylvain ARTES de la Lozère.
- ANIMATEUR SPORTIF EN MILIEU RURAL :** M^{me} Christine TRUC de l'Aude.
- CENTRE DE FORMATION SPORTIFS :** Claude DUMAS du Gard.
- PRIX SPECIAL DU JURY :** Franck DADIES des Pyrénées Orientales.

LA PLAQUETTE RECOMPENSE REGIONALE A ETE ATTRIBUEE A :

Ginette PORTET de l'Aude, Michel MORANTE du Gard, Claude BALSAN de l'Hérault, Jean PERSICAU de la Lozère, Jean BOURGES des Pyrénées Orientales, Monique AGUGLIARO Présidente Régionale.

La séance est levée à 12h35, suivie de la photo souvenir, du verre de l'amitié et d'un succulent repas pris en commun.

Robert HASSOUN,
Secrétaire Général Régional

CDMJS 35

Ille et Vilaine



Cécile Dolot, championne de France en Haltérophilie était intervenante lors de ce colloque

Femmes et Sports

Dans le courant du mois de mars 2010, s'est déroulé à Rennes, à l'initiative de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, du Comité Régional Olympique et Sportif et de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité un colloque dont le sujet abordé fut « Femmes et Sports ».

Ce débat fut télévisé et retransmis par les télévisions locales bretonnes.

Devant plus des 200 spectateurs, ce débat a commencé par la projection du film « Le vestiaire des Filles » de Laëtitia Foligné en version Pilote. Laëtitia, licenciée à l'US St Malo, a réalisé ce documentaire dans le cadre de ses études. Cette réalisation décrit l'ambiance d'un vestiaire d'une équipe de sport collectif féminin amateur.

Puis les intervenants présents F. KIEFFER, (déléguée régionale aux droits des femmes et à l'Égalité) ; S. HEAS (sociologue à Rennes 2) ; L. THOMAS (président du CROS), JF COQUAND (DRJSCS) et 3 sportives de haut niveau : S HAZIRAJ (Football), C. DOLOT (Haltérophilie) et C. OLLIVIER (rugby) ont débattu sur « La faible présence des femmes au sein des fédérations sportives olympiques : choix des femmes ou inadéquation d'un système ? ».

Vaste débat mais existe-t-il une solution miracle, en tout cas toutes les femmes présentes étaient persuadées d'y avoir une place mais que pour cela il faut faire preuve de compétences, de ténacité pour faire entendre leurs voix.

La Fédération des Médailleurs de la Jeunesse et Sports fut représentée par Micheline Saffre, membre de l'Instance dirigeante et d'Annie Coatmelec du comité d'Ille et Vilaine.

Quelques repères chiffrés sur la présence des femmes dans les instances sportives :

En termes de pratiques sportives, les féminines représentent (1)

- 33% des licences sportives
- 35% des sportifs de haut niveau
- 16 % des juges ou arbitres de haut niveau

Concernant les fédérations sportives comptabilisant le plus de licence, les féminines représentent (2)

- 3% des licences sportives de la Fédération Française de Football
- 4% des licences sportives de la Fédération Française de Rugby
- 33% des licences sportives de la Fédération Française de Tennis
- 39% des licences sportives de la Fédération Française de Basket Ball

Concernant l'exercice de responsabilités au sein du mouvement sportif les femmes représentent (3)

- 4% des postes à responsabilité au sein du CNOSF
- 8% des postes à responsabilité au sein du CROS
- 12% des postes à responsabilité au sein des fédérations sportives
- 21% des postes à responsabilité au sein des ligues et comités régionaux.

Concernant les postes d'encadrement technique, les femmes représentent

- 10% des entraîneurs nationaux
- 6% des directeurs techniques nationaux (DTN)
- 16% des conseillers techniques et sportifs(CTS)



Des championnes en herbes au « Sport en Filles » du CROS Ile-de-France

(1) source : Ministère de la Jeunesse, des sports et de la Vie Associative (2008)
 (2) source : Recensement réalisé auprès des Fédérations sportives agréées (2008)
 (3) source : CNOSF (2008)



Les bénévoles « intergénération »

Cette année, pour la journée internationale du **BENEVOLAT**, le thème **BENEVOLAT INTERGENERATION** avait été retenu.

Très souvent, dans les clubs, l'entente cordiale, entre les anciens et les jeunes dirigeants, ne règne pas en maître. Il semble que cela soit un faux problème. Le système ne doit pas être mis en cause lorsque l'entente n'est pas la règle absolue. Dans la plupart des cas, le problème provient des dirigeants anciens, qui souvent ont « fait » le club, et le considèrent comme leur propriété. Et pourtant, tous cherchent des dirigeants, des éducateurs et des accompagnateurs bénévoles.

Que reproche-t-on généralement aux jeunes ? Ne pas être toujours présents, lorsque le besoin s'en fait sentir. Il faut reconnaître, que très souvent, les réunions où le club et où la structure sont impliqués, ont lieu dans la journée, or il y a les études, le travail, les déplacements... qui ne permettent pas d'être présent à ces réunions, qui sont toujours qualifiées de TRES importantes.

Les jeunes qui débutent, en tant qu'éducateurs ou dirigeants bénévoles sont quelquefois démunis, vis-à-vis du comportement de ceux dont ils s'occupent, et manquent souvent, et c'est normal, de recul et de pédagogie. Mais, dans le cadre de la vie du club, les jeunes sont un élément moteur. Ils sont plus près des jeunes, les comprennent mieux et sans a priori. De ce fait, ils peuvent être la passerelle entre jeunes et dirigeants. De plus, ils ont souvent des idées plus modernes, et souvent plus engagées que les anciens. Mais, par contre, ceux-ci sont plus souvent, et c'est normal, l'élément modérateur. Ils cernent mieux les différents problèmes, financiers, l'engagement de la structure, vis-à-vis des différentes autorités. Ils sont aussi, certains, mieux armés en psychologie.

Venons en aux jeunes. Au niveau de l'encadrement des plus jeunes, ils sont indispensables car ceux dont ils s'occupent, n'étant guère plus âgés, ceux-ci les regardent d'un autre œil, ils sont fiers d'avoir des responsables impliqués dans leur discipline, qu'ils vont voir, et même admirer lors des rencontres hebdomadaires.

L'« ancien », quant à lui, va avoir un rôle de facilitateur, (surtout pas de censeur), lors des entraînements (papiers, licences, équipement, tâches diverses), et ils peuvent même aider pour l'organisation et même conseiller pour la pédagogie. Mais surtout, ne pas oublier que le « senior », doit toujours rester dans son rôle de facilitateur, où dans cette activité, il est indispensable. Il doit se méfier de faire valoir son savoir, s'il en a, et doit toujours être à l'écoute du plus jeune, sans avoir d'idées préconçues, en donnant l'impression d'avoir la science infuse. En un mot, les deux doivent œuvrer en bonne intelligence.

C'est la richesse de l'organisation d'avoir des jeunes dirigeants, s'occuper d'eux et les écouter, c'est préparer l'avenir, en leur donnant, quand ils le méritent une place importante car ce sont eux l'AVENIR du CLUB.

Jean-Claude SEGUIER
Membre de la
Fondation du Bénévolat



Avis aux expéditeurs d'articles !

Certains constateront que les articles qu'ils nous ont envoyés ne sont pas parus. Cela signifie que nous n'avons pas pu exploiter les documents qu'ils nous ont fait parvenir. Nous vous rappelons que les **textes** doivent impérativement nous être transmis par **courriel** en fichiers **Word**, de préférence **police Times New Roman taille 12**. Les **photos** doivent être au format **JPEG non compressé**.

Ne seront plus retenus : les articles manuscrits, les photos papier, les photocopies d'articles de journaux, les photocopies de photos de presse, les maquettes figées d'articles incluant texte et photos inexploitable pour notre concepteur graphique.

Enfin, dans la mesure du possible, confiez la saisie de vos textes à des personnes qui maîtrisent bien la dactylographie et le traitement de texte, afin qu'ils en respectent les règles. Cela nous permettra de gagner en temps et en qualité et vous assurera de la parution de vos articles.

Gérard DUROZOY, Directeur de Rédaction



Nos Joies

Julien FENECH (Bouches-du-Rhône)
Trésorier du CDMJS13
Officier de l'Ordre National du Mérite

Avec les félicitations de la FFMJS !

Nos Peines

Christine FELINE-MONTAUTI (Alpes-Maritimes)
Fille de Paul FELINE, Président du CDMJS06

Paul BRUYERE (Bouches-du-Rhône)
Président Fondateur du Basket Club de Fos-sur-Mer
Membre du CDMJS13

Pierre COGNET (Côte d'Or)
Membre du CDMJS21

Marcel FOULLY (Côte d'Or)
Membre du CDMJS21

René DUBREUIL (Creuse)
Membre du CDMJS23

Jean STEINEBACH (Rhône)
Vice Président du CDMJS69

Henri DUJARDIN (Savoie)
Président Honoraire du CDMJS73

Claude GILETTI (Var)
Membre de l'Instance Dirigeante
du CDMJS83

Avec les condoléances de la FFMJS.

FEDERATION FRANCAISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ET DES MINISTRES EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIEGE SOCIAL

95, avenue de France – 75013 PARIS CEDEX 13 – Tél. 01 40 45 94 14 – Fax 01 40 45 90 12
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr – Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Michel CHAIGNE, Comité 17

Courriel : michel.chaigne@club-internet.fr

69, boulevard Joffre 17390 LA TREMBLADE - Tél. 05 46 36 01 25

Vice Président Délégué : Dominique RENAUD, Président Comité 60

Courriel : renauddomi@wanadoo.fr

1, rue du Faubourg 80560 HARPONVILLE - Tél. 03 22 48 01 09

Vice Président : Gérard DUROZOY, Président Comité 78

Courriel : yij.gd@wanadoo.fr

1, rue du Bout aux Gervais 78270 LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président : Robert LECOLE, Président Comité 58

Courriel : robert.lecole@wanadoo.fr

14, rue des Petites Carrières 58000 NEVERS - Tél. 03 86 57 35 52

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente Comité 27

Courriel : mschaeiller@free.fr

43, rue du Général de Gaulle 27420 SUZAY - Tél. 02 32 55 63 40

Secrétaire Général Adjoint : Jacques SEGUIN, Secrétaire Comité 79

Courriel : jacques.segin@orange.fr

134, chemin de Vide Bouteille 79270 SAINT SYMPHORIEN - Tél. 05 49 17 15 10

Trésorier Général : Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10

Courriel : autier.jm@sfr.fr

6, passage de l'Empereur 10120 SAINT ANDRE-LES-VERGERS - Tél. 03 25 78 28 13

Trésorière Générale Adjointe : Monique AGUGLIARO,

Présidente Région Languedoc-Roussillon - 5, impasse Montesquieu 34500 BEZIERS

Courriel : monique.agu@free.fr - Tél. 06 88 46 07 27

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Evelyne AUZANNEAU, Vice Présidente Comité 75, Pierre BASLEY, Vice Président Comité 76,

Jacques BOISSE, Secrétaire Comité 87, Jacques BONNET, Président Comité 13,

Pierre CHABAS, Président Comité 05, Albert CONTINI, Président Comité 25,

Bernard COUDERC, Président Comité 12, Hervé GUYOMARD, Président Comité 72,

Jean MEUNIER, Président Comité 69, Louis OURS, Secrétaire Comité 74,

Francis REDOU, Président Région Bretagne, Micheline SAFFRE, Présidente Comité 29



Médailleurs
Jeunesse et Sports

Solution de la grille page 10



Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports
(FFMJS) 95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 94 14 • Fax 01 45 83 28 05 • E-mail : ffmjsnational@yahoo.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de : €

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE COULEURS SPORTS

161 €
/pers.

Séjour 3 jours / 2 nuits

A partir de 161 €/personne (base 4 adultes en mobil-home en camping 3*)

Hébergement pour 2 nuits en mobil-home en camping***

Activité 1 (au choix parmi ces 3 propositions)

Baptême de l'air en hélicoptère (10 min)

1 heure de randonnée à Jet Ski sans permis (une machine pour 2) au départ de Royan.

Croisière à la voile sur catamaran au départ de Royan (4h)

Activité 2 (au choix parmi ces 5 propositions)

1 randonnée en kayak (2h)

1 location de kayak (1h)

1 balade équestre (1h)

1 sortie accrobranches

1 initiation volley-ball (2h)

Activité 3 (au choix parmi ces 2 propositions)

1 initiation découverte surf (1h30)

Baptême de l'air en paramoteur (10min)

www.agglo-royan-tourisme.fr

resa@agglo-royan.fr

N° AZUR 0810 17 10 17



Médailles
Jeunesse et Sports